

Accusé de réception de la demande portugaise d'ouverture de négociations avec la CEE (Bruxelles, 29 juin 1962)

Légende: Dans sa lettre du 29 juin 1962, le président du Conseil de la Communauté économique européenne (CEE), Maurice Couve de Murville, informe le ministre d'État du gouvernement portugais, José Gonçalo Corrêa de Oliveira, qu'il a reçu sa demande d'ouverture de négociations et qu'il l'a transmise aux membres du Conseil.

Source: Archives historiques du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, Rue de la Loi 175. Fonds CEE et CEEA, CM2. CM2 1963. Pièces concernant les relations de la CEE avec le Portugal, CM2/1963-986.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:

http://www.cvce.eu/obj/accuse_de_reception_de_la_demande_portugaise_d_ouverture_de_negociations_avec_la_cee_bruxelles_29_juin_1962-fr-43b53271-4d26-4a65-94af-fe9d97e5298a.html

Date de dernière mise à jour: 14/09/2012

Lettre de Maurice Couve de Murville à José Gonçalo Corrêa de Oliveira (Bruxelles, 29 juin 1962)

A Son Excellence
Le Président du Conseil,
Ministre d'Etat du Gouvernement Portugais
José Gonçalo CORREA de OLIVEIRA
LISBONNE

Monsieur le Ministre d'Etat,

Par lettre en date du 18 mai 1962, Votre Excellence a bien voulu m'informer de la décision du Gouvernement portugais de demander l'ouverture de négociations avec la Communauté Economique Européenne en vue d'établir les termes de la collaboration que le Gouvernement portugais voudrait voir s'établir dans un avenir prochain entre le Portugal et l'ensemble des pays de la Communauté.

J'ai l'honneur d'accuser réception de cette communication que j'ai immédiatement transmise aux membres du Conseil de Ministres de la Communauté Economique Européenne, qui ne manqueront pas de l'examiner avec la plus grande attention de concert avec la Commission.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'assurance de ma très haute considération.

M. COUVE de MURVILLE